

Soirée-débat « Fin de vie... y penser, en parler »

Mot d'accueil

Bonjour à tous.

Il y a un an nous avons accueilli le père Bruno Cazin qui nous a fait découvrir son livre « Dieu m'a donné rendez-vous à l'hôpital » qui est le résumé de son expérience de nombreuses années comme oncologue au C. H. de Lille... Ce fut, je crois un beau partage qui nous a enrichi...

Ce soir, nous remercions le docteur Claire Boule d'avoir accepté de nous parler de la loi « Leonnetti-Clayes » avec les directives anticipées. Elle se présentera elle-même plus amplement...

Depuis plus de 9 ans comme aumônier à l'hôpital, je connais sa compétence et son humanité avec son équipe en réanimation, et l'accueil de notre présence au sein de l'hôpital... Merci Claire

Pourquoi avoir suscité cette rencontre autour de la loi « Leonnetti-Clayes » ?

Pour nous qui sommes bénévoles, il est important de connaître les lois de santé publique... Nous sommes concernés ou nous le serons un jour ou l'autre... Sans en être traumatisé, mais demeurant dans la réalité de la vie dans sa finitude en réfléchissant sur les directives anticipées et le choix de la personne de confiance...

Pour le malade, cette loi est importante... Empêcher l'autre de souffrir est non seulement humain mais chrétien... Un malade qui souffre, c'est insupportable pour lui et pour nous... Je dirais que toute loi doit être une loi d'amour pour le malade et son entourage...

Chacun a certainement des témoignages à partager...

Nous prendrons un temps pour nous écouter et de poser des questions suite à la l'intervention de Claire.

Je voudrais ajouter que cette soirée nous l'avons organisée avec René en tant que délégués de la Pastorale de la santé pour le doyenné de Douai, appelées par Yannick Begart, responsable diocésain, soutenus par le père Bernard accompagnateur de la Pastorale de la santé... et les prêtres du doyenné.

Merci à tous de votre présence et bonne soirée...

Sœur Nicole
le 19 juin 2017